# RAPPORT ANNUEL 2020

## URPS INFIRMIERS DE CORSE

URPS
Infirmiers de Corse

URPS Infirmiers de Corse

VIE ASSOCIATIVE

# LES MOMENTS CLÉS de LA VIE DE L'ASSOCIATION

## ASSEMBLÉES GENERALES

26/03 : Assemblée Générale à Folelli
02/06 : Assemblée Générale Constitutive à Corte
09/12 : Assemblée Générale à Corte

## NBRE D'ELUS ET DE SALARIÉS

9 élu(e)s parmi des IDEL en activité sur tout le territoire de la Corse

1 salarié à temps partiel (0,8 ETP)

## LES ELECTIONS URPS : mandature n°3

### 2021 = une année de changement de mandature

Les élus ont un mandat de 5 ans.

Déroulement de ce moment de vie démocratique :
Votants : tout IDEL payant des cotisations URSSAF et étant inscrit à l'Ordre National Infirmer

1 scrutin par voie électronique : pour la 1ère fois
⇨ Ce qui a nécessité une phase préalable de test : élections blanches du 29/01 au 02/02 avec des volontaires parmi les élus en poste

Timing pré-électoral :
20/01 : fin de dépôts des listes syndicales
30/01 : publication des listes
18/02 : professions de foi diffusables

Les élections électroniques : du 31/03 au 07/04

08/04 : publication des résultats
31/05 : fin légale de la mandature précédente
02/06 : Assemblée Générale constitutive de la nouvelle mandature

## Participation au scrutin

Nombre d'inscrits = 1 169
Votants = 318
Votes blancs ou nuls = 2

La participation est de 27,2%.

Ce faible taux de participation se retrouve également dans les élections chez les autres URPS de l'île (autres professionnels de santé libéraux) sauf chez les pharmaciens.

## Résultats du scrutin

**Nombre de bulletins recueillis par syndicats**

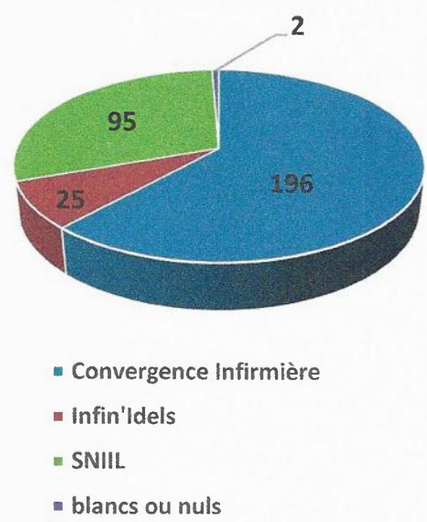


**9 sièges étant à pourvoir**, les résultats se traduisent par =

**6 sièges à Convergence Infirmière**
**3 sièges au SNIIL**

| Membres du Bureau de l'URPS IDEL de Corse<br>Mandature 2021-2026 | | | |
|---|---|---|---|
| Nom | Prénom | Statut | Lieu d'exercice |
| FRANCESCHINI | Pierre-Jean | Président | CORTE |
| VINCIGUERRA | Sandra | Vice-Présidente | CASTELLARE DI CASINCA |
| SPIGA | Jean | Trésorier | STE LUCIE DE PORTO VECCHIO |
| MASSA | Olivier | Trésorier Adjoint | SANTA MARIA DI LOTA |
| GOUX | Clarisse | Secrétaire Générale | ILE ROUSSE |
| CASTELLANI | Sophie | Secrétaire générale adjointe | MOROSAGLIA |

| Membres de la Commission des Comptes<br>Mandature 2021-2026 | | |
|---|---|---|
| Nom | Prénom | Lieu d'exercice |
| AGOSTINI | Brigitte | PROPRIANO |
| DEMONTE | Estelle | CORTE |
| GIRASCHI | Emmanuelle | PORTO VECCHIO |

## LES DOSSIERS PHARES DE 2021

- Expérimentation CICA'Corse
- Pandémie COVID 2019
- Exercice coordonné
- Fragilités chez le sujet âgé

***Ces 4 thématiques font l'objet d'une fiche dédiée ci-après consultable.***

## LES THEMATIQUES SUIVIES PAR LES ELUS

- **CSOS** : commission spécialisée de l'organisation des soins est une instance de la CRSA contribuant à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale d'organisation des soins
  => l'URPS a participé à 2 sessions (juillet et septembre)

- **ARS** :
  - Cellule d'adaptation du système de santé
  - Comité vaccination
  - CPTS : saisine consultative
  - Stratégie Régionale « santé sexuelle »
  - Mise en place du « plan estival »
  - Revendication IDELS

- **E-santé** :
  - Présentation de l'outil de coordination Globule
  - Corse e-santé : 1 Conseil d'Administration
  - GRADeS : 1 Assemblée Générale

- **Prévention** :
  - Prévention des cancers en lien avec les actions du ***réseau d'oncologie PACA Corse*** : participation au Groupe de Travail « Cancer et Sexualité » + relectures diverses
  - Le pied diabétique : 1ère soirée d'échanges sur la Prise En Charge du pied diabétique (Corte)
  - Prévention des cancers en lien avec les actions du ***CRCDC Corse*** et de la ***Ligue Contre le Cancer 2A*** :
    => Promotion des soins de support dans le rural (à Petreto Bicchisano)
    => Participation à 1 Assemblée Générale du CRCDC

- **Formation initiale et continue** :
  - IFSI 2A : 1 réunion à Ajaccio
  - IFSI 2B : 1 participation à la Section Pédagogique à Bastia
  - Infirmière en Pratiques Avancées : divers échanges avec l'ARS et l'Université pour envisager l'ouverture de cette formation en Corse. Il est aussi question lors de ces concertations (avec l'ARS) du déploiement des IPA sur l'île. Une élue se charge de cette thématique (Clarisse Goux elle-même IPA).

- **Divers** :
  - Observatoire Régional de la Santé (ORS) : 1 Assemblée Générale
  - HAD : des échanges et 1 rencontre à l'UMC d'Ajaccio concernant l'installation d'une nouvelle HAD (Santé Services) en 2A
  - Contrats Locaux de Santé (CLS) : 1 réunion de préfiguration du CLS Ornano/Taravo/Sartenais/Valinco
  - Donateur : présence à l'inauguration de l'agence Groupama à Folelli afin de les remercier d'un don reçu en 2020

## LA MISSION « BASE DE DONNÉES »

La collecte et la mise à jour perpétuelles des contacts IDELS de Corse est un travail titanesque.
Ni l'ARS, ni la CPAM ne sont en droit de fournir des listings (Loi Informatique et Liberté sur la protection des données) ...
L'URPS a donc fait le choix de missionner un prestataire local afin de travailler à cette collecte.

*Objectifs :*

- Pouvoir toucher le plus grand nombre d'IDEL
- Transmettre des informations liées au métier d'infirmer et à l'actualité
- Faire mieux connaître l'URPS

Il est attendu de pouvoir atteindre au moins 75% de contacts à jour à la fin du 1er trimestre 2022.

URPS Infirmiers de Corse

## INTITULÉ de l'action

# Expérimentation « Dispositif CICA' Corse »

## PORTEUR(S) de l'action

Initiateur et porteur principal : URPS IDEL Corse

Les partenaires associés au Cahier des Charges :

- URPS Infirmiers libéraux de Corse
- URPS Médecins libéraux de Corse
- URPS Pharmaciens libéraux de Corse
- URPS Pédicures Podologues de Corse
- GHT de Corse
- Centre Hospitalier de Bastia
- Centre Hospitalier d'Ajaccio
- Centre Hospitalier de Calvi-Balagne
- Centre Hospitalier de Bonifacio
- Centre Hospitalier de Sartène
- Centre Hospitalier de Corte Tattone
- Cliniques d'Ajaccio – Clinisud
- Clinique du Sud de la Corse – Porto Vecchio
- HAD
- Université de Corse
- IFSI de Bastia

## LIEUX d'intervention

Région Corse

## OBJECTIFS et DESCRIPTION de l'action

- Proposer en Région Corse un **dispositif d'appui** aux professionnels de santé dans la prise en charge de plaies ressenties comme complexes
- Mettre en place une **prise en charge graduée** des patients porteurs de plaies, en privilégiant le maintien à domicile
- Rendre lisible les ressources et les fédérer afin de constituer un **pool d'experts en plaies et cicatrisation** (experts de ville et hospitaliers)
- **Raccourcir le temps de cicatrisation** des plaies complexes ou chroniques afin d'améliorer la qualité de vie des patients et de diminuer les coûts de prise en charge S.S.
- **Faire monter en compétences** les PS du premier recours (suivi des Bonnes Pratiques – HAS)

## PUBLIC(S) CIBLÉ(S)

Requérants : les professionnels de santé ressentant la prise en charge d'une plaie comme complexe
Les bénéficiaires : les patients porteurs de plaie complexe ou chronique

## Nombre de personnes touchées

Nombre d'inclusions prévisionnelles :
Sur les 4 300 plaies complexes recensées sur le territoire Corse/an : 10% des cas pourrait amener les équipes de premier recours à solliciter CICA Corse, soit 430 cas par an.
L'Expérimentation **sur 5 ans** pourrait inclure près de 1 690 patients.
Année 1 = 100
Année 2 = 300
Puis 430 par an

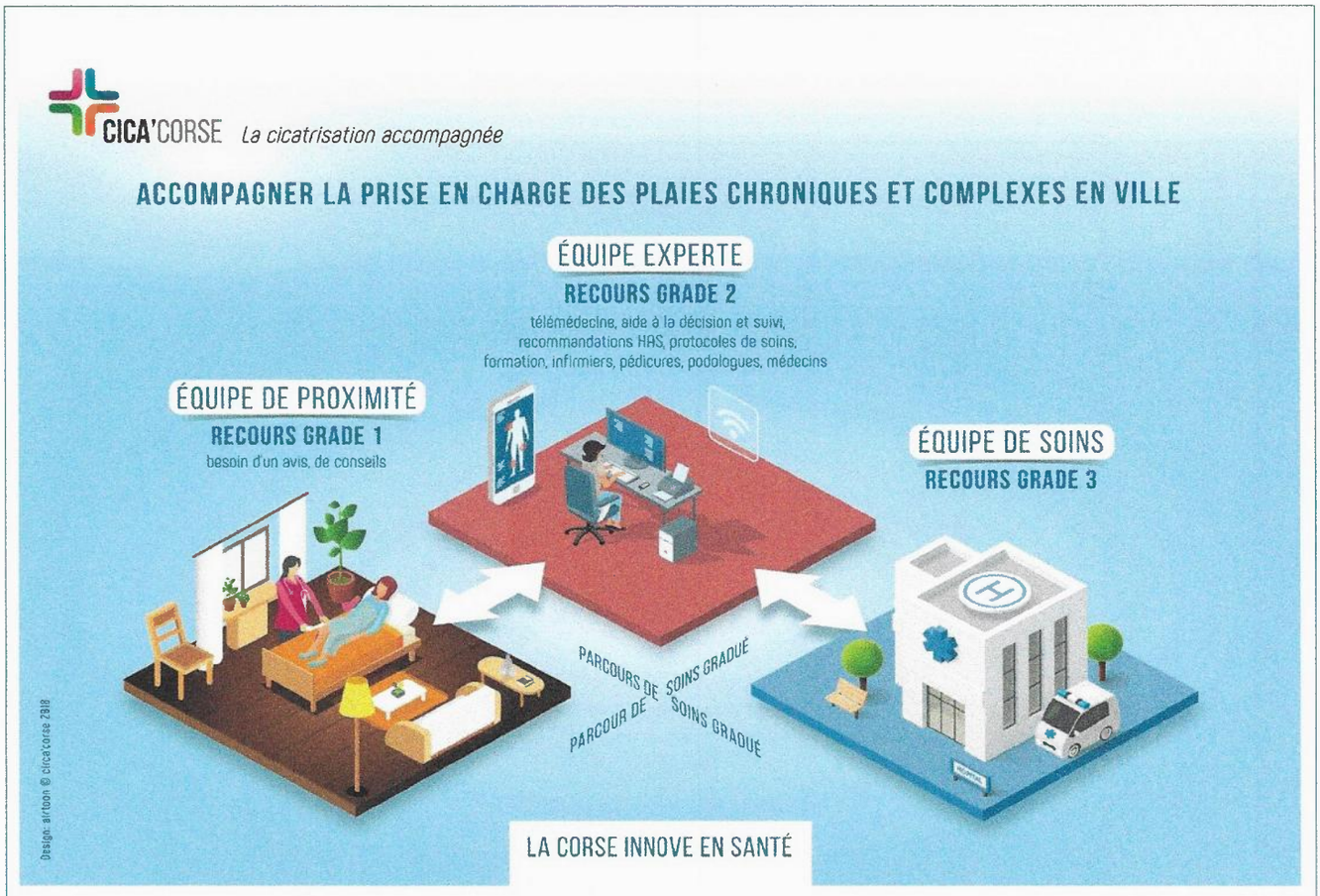


## PARTENAIRES

- Les partenaires cités plus haut et associés au Cahier des Charges

et

- L'ARS de Corse
- La Fédération Régionale de l'Exercice Coordonné et de l'Innovation en santé (FCCIS)
- La CNAM Paris
- Les EHPAD
- Le Dispositif d'appui à la Coordination - DAC – (quand il sera fonctionnel)

## FINANCEMENTS

1/ CNAM Paris via article 51 LFSS – innovation en santé : expérimentation sur 5 ans pour un total prévu de 660 519 €

2/ ARS à URPS : FIR d'amorçage : 37 500 € (consommé) et FIR « communication » : 20 000 € (en cours)

3/ ARS à FCCIS pour accpgnt de projet CICA : 20 000 €

## COMMUNICATION

- URPS IDEL
- Cellule d'Innovation° en Santé Article 51-Corse
- FCCIS

## PERSPECTIVES

*Perspectives régionales* :
Permettre aux patients de bénéficier d'un dispositif efficace en cas de besoin de prise en charge de plaies complexes ou chroniques
*Perspectives nationales* :
L'Expérimentation est suivie par un évaluateur externe.
L'analyse des indicateurs au cours de 5 ans permettra d'intégrer ou pas le dispositif et le type de paiement « au forfait de soins » dans le droit commun.

## ETAPES 2021 FRANCHIES

*Rappel des grandes étapes antérieures :*

- *2019 :*
  -Validation du projet au CTIS (Comité Technique d'Innovation en Santé)
  -Signature de l'Arrêté et publication au Recueil des Actes Administratifs
  -Formation des IDE coordinatrices (MCM et CG pour l'URPS) au protocole de coopération (e-learning + stage au CH Montpellier)
- 2020 :
  -Groupes de travail sur thématique : Organisation Experts – Système d'information – Conventions –
  -2 COPIL
  -Rencontre et travaux avec l'évaluateur externe OPUS LINE
  -Congrès Cicatrisations à Paris + GT CATEL régulièrement

*Le calendrier 2021 :*

*Printemps :*

- Signature de la convention FISS liant CNAM-URPS IDEL => **on considère que c'est donc l'année 1 pour l'Expérimentation**
- Système d'Information (SI) :
  Face aux difficultés persistantes concernant le système d'information (versions livrées non conformes aux attentes), décision de passer par la création d'un outil en interne (créé par la FCCIS) avec l'aval de l'ARS et du Grades. Délai de conception estimés : 2 mois pour une V1 et 1 mois pour un outil test. La conception de l'outil informatique par l'équipe projet (et non un prestataire externe) a significativement diminué le travail de test par les référents métiers.
- Election des nouveaux élus URPS IDE pour 5 ans : l'équipe de dirigeantes à l'initiative du projet CICA'CORSE est partiellement remplacée par une nouvelle équipe moins au fait du projet.
- Organisation de l'équipe experte :

  Deux problèmes organisationnels ne sont pas encore débloqués :

  -Un médecin expert du CH Bastia ne parvient à faire reconnaitre ses diplômes obtenus hors UE. L'ARS tente d'organiser une commission en lien avec l'ARS PACA mais la procédure prend du temps. Cette reconnaissance lui permettrait de devenir médecin expert délégant afin que les IDE (L) délégantes ouvrent plus de créneaux de téléconsultation.

  -Par ailleurs, la participation de l'équipe experte du CH Bastia au projet CICA'CORSE est conditionnée au recrutement de nouvelles IDE car le service spécialisé est concerné par une restructuration qui nécessite, selon l'équipe, plus de temps paramédical. Néanmoins, les discussions avec la direction hospitalière sont au point mort. Enfin, l'URPS IDEL rappelle à tous les IDE hospitaliers la nécessité de s'inscrire à l'ordre des infirmiers pour pouvoir participer au protocole de coopération.

*Eté :*

- **1ère version du SI livrée** ; formation des acteurs et réalisation de multiples tests. Création de premiers comptes. Prise en compte des premiers retours sur le SI.
- Lancement des premières inclusions pour tester l'outil informatique in situ. Objectif : 20 inclusions-tests pour retour sur organisation équipe CICA et retour SI pour une V2 plus intuitive et ergonomique.
- Communication dans le réseau de la FCCIS pour lancer les demandes d'inclusion.
- Nouvelle communication auprès des infirmiers hospitaliers afin de les inviter à s'inscrire à l'ordre pour participer au protocole de coopération.

*Automne :*

- Les premières facturations sont envoyées à l'Assurance Maladie via la plateforme dédiée.
- Les inclusions continuent sur un faible rythme pour « rôder » le dispositif.
- Les IDE hospitaliers s'inscrivent à l'ordre des IDE. Une première équipe est déclarée sur démarche simplifiée pour le protocole de coopération. CICA'CORSE dispose de ses premières IDE expertes

*Hiver :*

- COPIL :
  - 8 inclusions réalisées
  - Premiers retours d'expérience
  - Présentation du projet à certains professionnels fraîchement arrivés (ex : HAD)
  - Pb organisationnel du CHB non réglé : le médecin expert ne peut toujours pas déléguer d'acte (pb reconnaissance de diplôme et obtention d'une équivalence via une commission ad hoc), et le service des consultations externes, en cours de restructuration, ne dispose toujours pas des ressources humaines suffisantes pour assumer le projet à la hauteur de ses attentes. A terme, ce problème pourrait limiter le nombre d'inclusions réalisables par CICA'CORSE. Pour le moment, le dispositif n'est pas saturé. Par conséquent, la convention entre le CHB et l'URPS IDE n'est toujours pas signée. En effet, cette convention stipule le temps de mise à disposition pour CICA'CORSE des experts du CHB.
  - Explication du choix de la stratégie de communication : limitée pour le moment, puis plus présente une fois que les équipes de coordination et experte se sentiront prêtes.

***Professionnels impliqués dans l'équipe CICA' Corse :***

| Profession | Structure/statut | Nombre | Rôle dans CICA' Corse |
|---|---|---|---|
| **IDE** | Libérales et mixte (Clinisud) | 3 | Coordinatrice et experte |
| **IDE** | CH Ajaccio | 2 | Expert |
| **IDE** | CH Bastia | 7 | Expert |
| **IDE** | CH Bastia | 1 | IDE Télémédecine |
| **Médecin (chirurgien vasculaire)** | CH Ajaccio | 2 | Expert |
| **Médecin (chirurgien plastique et vasculaire, gériatre)** | CH Bastia | 1 | Expert |
| **Médecin (chirurgien vasculaire)** | Clinisud | 1 | Expert |
| **Pédicure-Podologue** | Libérale et mixte (CH Bastia) | 1 | Avis expert RCP |

***Le Système d'Information :*** exemple de la fiche de demande d'inclusion

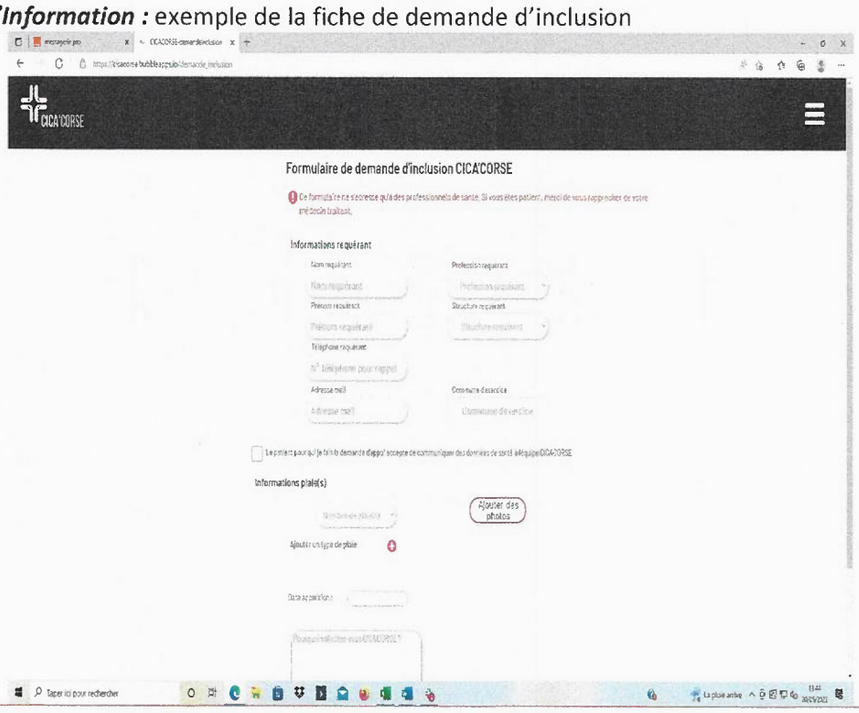

Le nombre de jour passé sur l'action CICA est plus conséquent en 2021 qu'en 2020 où la pandémie de COVID 19 avait mis l'Expérimentation en standby quelques mois.

Ce sont environ **53 séances de travail** qui ont mobilisées **3 élues et la salariée** de la structure.

**Cette année a été marquée par 2 étapes majeures :**

- **la finalisation du Système d'Information sous une forme qui n 'est pas celle initialement engagée, pour de multiples raisons.**

- **l'inclusion des premiers patients !!**

Les référentes URPS : Clarisse Goux + Sandra Vinciguerra
Missionnées : Marie-Claude MILHAU et Marie-Ange Battistelli
Accompagnement interne : Anne Marchand
Accompagnement externe : Igor Giusti (FCCIS)

URPS Infirmiers de Corse

**ACTION AU LONG COURS**

# Gestion pandémie COVID 19

**PORTEUR(S) de l'action**

URPS IDEL

**LIEU d'intervention**

Région Corse
A noter que quasiment toutes les réunions ont eu lieu en visioconférence.

**OBJECTIFS et DESCRIPTION**

Il a été question de prendre part de manière quasiment systématique aux réunions de gestion de crise et aux comités de pilotage dédié à la vaccination anti COVID.

Ces réunions ont toutes été initiés par l'ARS de Corse.
Les principaux acteurs de la santé de l'île y ont assidument participé au cours de ces 12 longs mois : un investissement colossal.

*Objectifs pour l'URPS IDEL :*

- Rappeler le rôle essentiel des IDELS sur le terrain
- Veiller à ce les actions de santé publique décidées nationalement pour lutter contre le SRAS COV 2 soient mises en œuvre tout en respectant une cohérence et logique adaptée au terrain
- Proposer des modalités régionales d'actions lorsque cela s'y prêtait
- Faire remonter les problématiques de terrain des IDELS
- Être force de proposition pour que les actes liés à la PEC des patients COVID positif soient rémunérés, hors nomenclature ou par la création d'une lettre-clé

**PUBLIC(S) CIBLÉ(S)**

Tout public

**Elu(e)s participants**

En alternance, ces réunions ont été suivies par :
Mandature n°2 : Marie-Claude Milhau et Sandra Vinciguerra

Mandature n°3 : Pierre-Jean Franceschini, Jean Spiga, Sandra Vinciguerra

**VDSI** (Visite Domiciliaire en Soins Infirmiers)

**Task Force Vaccination**

**PARTAGE D'INFORMATIONS**

**FICHES PRATIQUES**

**LOBBYING pro IDEL**

## NOMBRE DE REUNION SUIVIES

Cellule d'adaptation du système de santé : 34 réunions

Comité Vaccination : 35 réunions
dont réunions avec la Task Force nationale

Groupe de Travail Vaccination : 10 séances

AU MOINS 200H CONSACREES

## LES POINTS A RETENIR

- VDSI = Visites Domiciliaires en Soins Infirmiers
- CMA = Centre Médical Avancé dédié à la vaccination
- Obligation vaccinale des professionnels de santé
- Circuit des seringues préremplies pour la Ville
- Encore quelques dispatching d'Equipement de Protection Individuelle en début d'année

URPS Infirmiers de Corse

**INTITULÉ de l'action**

# Déploiement de l'exercice coordonné

**PORTEUR(S) de l'action**

Initiateurs : ARS de Corse – URPS IDEL
Porteur de projet : URPS IDEL

**LIEU d'intervention**

Région Corse

**OBJECTIFS et DESCRIPTION de l'action**

- Repérer ou faire émerger des équipes de soins primaires
- Accompagner les équipes identifiées dans le cadre de l'expérimentation :
  - ⇨ vers une structuration grâce à un appui individualisé
  - ⇨ et à des formations adéquates des coordinateurs et des leaders (rôle de chacun, rédaction du projet de santé…)

**PUBLIC(S) CIBLÉ(S)**

Professionnels de santé du premier recours

**Nombre d'équipes**

**16 équipes** de soins primaires accompagnées (ESP).

Nombre de **coordonnateurs formés** à l'issue des 2 promotions :

20

**P.A.C.T.E.**

**(Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe)**

**EXERCICE COORDONNE**

**EQUIPES DE SOIN PRIMAIRES**

**ACCOMPAGNEMENT**

**FORMATEUR-RELAIS**

**LEADER ET COORDONNATEUR**

**SEMINAIRES REGIONAUX**

**PROJETS DE SANTE**

**AVENIR ?**

## PARTENAIRES

- Fédération régionale de l'Exercice Coordonné et de l'Innovation en Santé : la FCCIS
- EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique)

## FINANCEMENTS

- URPS Infirmiers
- Programme PACTE via FCCIS / ARS

## COMMUNICATION

URPS IDEL
FCCIS
ARS

## PERSPECTIVES

Développer la culture de l'Exercice Coordonné par la création d'ESP, MSP, CPTS en région Corse.

## ETAPES FRANCHIES

Depuis 2018, Sandra Vinciguerra est pionnière en Région Corse comme « formateur - relais EHESP ».
Son rôle est d'aider à la structuration de l'exercice coordonné.
Elle est accompagnée depuis cette année par François Tramoni, salarié de la FCCIS. Puis c'est Fanny Lomellini (coordonnatrice de la MSP Calenzana et Ile-Rousse) qui vient étoffer l'équipe aux vues du nombre croissant d'équipes de soins primaires en construction.

Les actions de l'élue URPS en 2021 pour engranger de la matière aux vues de former les équipes :

- 14-15 janvier 21 : Séminaire National à Paris.
- Visio soirée à 20h une fois par mois.
- 10 juin : visio « SISA et Charte d'engagement »
- 15 et 30 septembre : séminaire « Gestion de la structure »
- 1-2 décembre : Séminaire National à Paris.

Les actions de l'élue URPS en Région Corse auprès des apprenants : réalisation de 4 séminaires

- Avril : Séminaire Régional n°1 « Prise de fonction du coordinateur »
- Juin : Séminaire Régional n°2 « Projet de santé »
- 21-22 octobre à Bastia : Séminaire Régional n°3 : « Dynamique collective »
- 16 décembre : Séminaire Régional n°4 : « Démarche qualité »

Parallèlement, les participations de l'élue URPS à :

- Janvier : COPIL Programme Pacte Soins Primaires
- Juillet : AG de la FCCIS (à Corte)
- Juillet : Représente l'URPS IDEL à l'inauguration première CPTS de Corse : CPTS de Balagne (à Ile-Rousse) dans laquelle une autre élue URPS est cheville ouvrière : Clarisse Goux
- Avril et Novembre : Membre au jury de soutenance du Mémoire pour validation du Diplôme d'Établissement EHESP + session de rattrapage de deux coordinateurs
- Septembre : « Rencontres de l'exercice coordonné » à Bordeaux
- Commission Coordination Nationale organisée par « AVEC Santé » : Sandra Vinciguerra représentante de la Région Corse
  => Travail sur le nouveau métier de coordinateur.
  Travail d'écriture du « Guide de la coordination » à paraitre début 2022.
  = 8 réunions / Groupes de travail.

URPS Infirmiers de Corse

## INTITULÉ du projet ou de l'action

# Protocole de coopération
# « Repérage des fragilités chez le sujet âgé »

## PORTEUR(S) de l'action

Initiateurs : ARS de Corse – Collectivité de Corse
Porteur de projet : URPS IDEL

## LIEU d'intervention

Haute Corse
Issu du cadre PAERPA

## OBJECTIFS et DESCRIPTION de l'action

- Au final, 13 infirmiers libéraux sont formés au repérage des fragilités chez le sujet âgé afin de favoriser le maintien à domicile et retarder la dépendance.
- Un RETEX + formation (aux tests cognitifs notamment) sont toujours en attente du fait de la mise en œuvre qui a été mise en stand-by.

## PUBLIC(S) CIBLÉ(S)

Infirmiers libéraux (en vue de constituer des binômes avec des médecins traitants)

Promotion de 15 IDELS

## Nombre de personnes touchées

Cible finale : les personnes âgées de + de 75 ans ne bénéficiant d'aucune prise en charge pour raison de dépendance

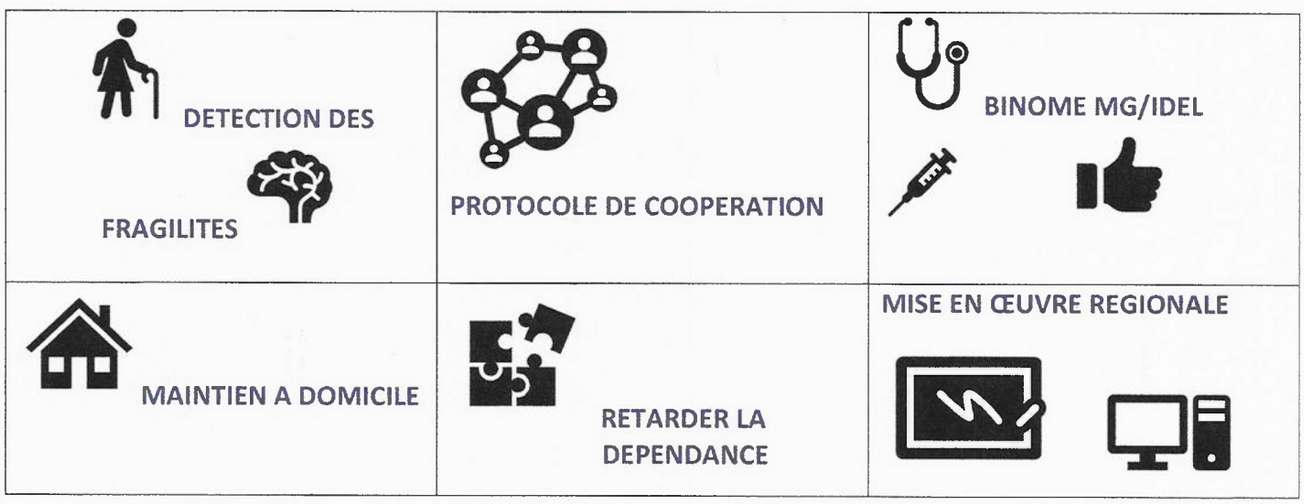

## PARTENAIRES

- CH Bastia / Consultation Mémoire : Dr Pancrazi
- Gérontopôle de Toulouse
- Pour les terrains de stage :
  - ⇨ Centre Hospitalier de Bastia : service du Dr Pancrazi (consultation « mémoire »)
  - ⇨ Le Réseau de gérontologie RIVAGE – Bastia avec ses IDECS

## FINANCEMENTS

ARS : Fonds d'Intervention régional (FIR) : 35 000 €

## COMMUNICATION

URPS Infirmiers
ARS
Collectivité de Corse

## PERSPECTIVES

Constituer des binômes IDEL / Médecins traitants pour faire des EGS (Evaluation Gériatrique Standardisée) afin de détecter des syndromes de fragilité.

Permettre un bon maillage territorial de la Haute Corse.

Permettre des actions de terrains du futur DAC (ergothérapeute, aménagement du logement, mise en place d'aide à domicile, orthoptiste, etc.) afin de favoriser le maintien à domicile et le retardement de la dépendance.

## ETAPES FRANCHIES

Rappel de la mission (avec FIR n°1) :
Novembre 2018 : 1ère rencontre entre URPS et CTA (Émilie Durastanti) pour élaborer la mission collaborative entre les 2 structures.
Décembre 2019 : Lancement de l'appel à candidature d'IDELS pour les sessions de formation au Protocole de Coopération « détection des Fragilités »
Janvier 2019 :

- Opération « PAERPA – PPS » : présentation du PPS aux PSL à Folelli
- Réception des candidatures – Séance de recrutement des 15 IDELS (CTA+URPS+CDC+ARS)
- Réunion d'organisation des sessions de formation

Avril 2019 :

- Conférence du Pr Nourashemi en marge du démarrage de la formation
- session de formation n°1 : 18 et 19/04

Juin 2019 :

- session de formation n°2 : 12 et 13/06

Eté 2019 : Stages pratiques des IDELS formées + constitution des mallettes IDELS + compta URPS /FIR
Septembre 2019 : Participation au lancement du PAERPA 2A
2020 : aucune action pour cause de Covid. DAC en cours de constitution et plateforme nationale en arrêt temporaire.
2021 : mise en œuvre toujours pas débutée. AAP / Projet ICOPE déposé par la région Corse et accordé fin 2021.
**Mission URPS / FIR n°1 : terminée.**

**FIR n°2 (35 000 €) : non consommé.**
Dévolu au paiement des Evaluation Gériatriques Standardisées (EGS) réalisées par les 13 IDELS formées + pour gestion administrative par l'URPS.
**Report sur 2022 pour articulation <u>possible</u> avec projet ICOPE.**